

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 31 mai 2010**

**CP 10/05-27**

*L'an deux mil dix, le 31 mai à 17 H 30, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;*

*Etaient excusés : MM. Empociello et Gonzalez .*

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS  
PROGRAMME 2008**

---

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de dé plafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

**I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2008,**

**II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,**

**III - LES MONTANTS DÉFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSÉS,**

**IV - LE RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL**

**I - OPÉRATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2008**

**1 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour des subventions en capital**

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
<b>Aucamville</b>	Réseau - Quartier les Sigalères	10 000	<b>3 500</b> (35 %)	<b>1 000</b> (10 %)	4 500 (45 %)	25/05/09
<b>Auvillar</b>	Réseau - Chemin d'Embatlarègue	21 500	<b>7 525</b> (35 %)	<b>2 150</b> (10 %)	9 675 (45 %)	29/09/08
<b>Castelferrus</b>	Réseau - Secteur le Couvent	33 000	<b>11 550</b> (35 %)	<b>3 300</b> (10 %)	14 850 (45 %)	25/05/09

<b>Dunes</b>	Réseau - Zone artisanale	19 791	<b>6 927</b> (35 %)	<b>1 979</b> (10 %)	8 906 (45 %)	23/07/09
<b>Gasques</b>	Réseau - Transfert vers nouvelle station	89521	<b>31 332</b> (35 %)	<b>8 952</b> (10 %)	40 284 (45 %)	29/09/08
<b>Golfech</b>	Réseaux - secteur Labaquère Guiraud	10 500	3 675	1 050	4 725	25/05/09
	- chemin de Dané	74 641	26 124	7 464	33 588	
	- RD 813 - Av. d'Aquitaine et Midi	130 503	45 676	13 050	58 726	
	TOTAL	215 644	<b>75 475</b> (35 %)	<b>21 564</b> (10 %)	97 039 (45 %)	
<b>Lafrançaise</b>	Réseau – Hameau de Saint Maurice – Tranche 2	226 079	<b>79 128</b> (35 %)	<b>22 608</b> (10 %)	101 736 (45 %)	29/09/08
<b>Laguépie</b>	Réseaux Tranche 2 - Secteurs RD 922, les Carrials, UCPA, Saint Cambraire, avenue de la gare	119 740	41 909	11 974	53 883	19/12/08
	- secteur Haut de Mayounelle	73 150	25 602	7 315	32 917	
	TOTAL	192 890	<b>67 511</b> (35 %)	<b>19 289</b> (10 %)	86 800 (45 %)	
<b>Larrazet</b>	Réseau - Carrefour RD 14/ RD 25	16 035	<b>5 612</b> (35 %)	<b>1 604</b> (10 %)	7 216 (45 %)	29/09/08
<b>La Ville Dieu du Temple</b>	Réseau - Doublement conduite de refoulement secteur Bernuze à la nouvelle station -	90 377	<b>31 632</b> (35 %)	<b>9 038</b> (10 %)	40 670 (45 %)	19/12/08
<b>Malause</b>	Réseau - Zone de Revel	81 770	<b>28 620</b> (35 %)	<b>8 177</b> (10 %)	36 797 (45 %)	29/09/08
<b>Montech</b>	Réseau - Impasse de Rougerie	27 172	<b>9 510</b> (35 %)	<b>2 717</b> (10 %)	12 227 (45 %)	29/09/08
<b>Nohic</b>	Réseau - Secteur VC 5 - Croix Rouge	55 151	<b>19 303</b> (35 %)	<b>5 515</b> (10 %)	24 818 (45 %)	19/12/08
<b>Perville</b>	Réseau - Futures constructions	20 067	<b>7 023</b> (35 %)	<b>2 007</b> (10 %)	9 030 (45 %)	29/09/08
<b>Saint -Antonin Noble Val</b>	Réseau - Secteurs La Peyrière, le Temple, rue de la Bride -	262 000	<b>91 700</b> (35 %)	<b>26 200</b> (10%)	117 900 (45 %)	
<b>Saint-Clair</b>	Réseau - 3 ème tranche du bourg	16 600	<b>5 810</b> (35 %)	<b>1 660</b> (10 %)	7 470 (45 %)	19/12/08
<b>Saint-Porquier</b>	Réseau - RN 113 et VC 5	199500	<b>69 825</b> (35 %)	<b>19 950</b> (10 %)	89 775 (45 %)	29/09/08
<b>Valence d'Agen</b>	Réseau - Rue du 11 novembre	189 100	<b>66 185</b> (35 %)	<b>18 910</b> (10 %)	85 095 (45 %)	29/09/08
<b>Verfeil sur Seye</b>	Réseau - Secteurs Al Barri et derrière l'église	53230	<b>18 631</b> (35 %)	<b>5 323</b> (10 %)	23 954 (45 %)	29/09/08
<b>Total 2008 Subventions en capital</b>		<b>1 819 427</b>	<b>636 799</b>	<b>181 943</b>	<b>818 743</b>	

## 2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
<b>Boudou</b>	- création du réseau dans le bourg	388 903	175 006 (45 %)	
	- construction d'une station d'épuration de 190 EH	230 000	110 400 (48%)	
	TOTAL	----- 618 903	----- <b>285 406</b> (46,11 %)	
<b>Caumont</b>	- création du réseau dans le bourg	340 010	153 004 (45 %)	14/12/09
	- construction d'une station d'épuration de 250 EH	250 500	120 240 (48 %)	
	TOTAL	----- 590 510	----- <b>273 244</b> (46,27 %)	
<b>Golfech</b>	Station – Accroissement des capacités de traitement à 1 800 EH –	700 000	<b>336 000</b> (48 %)	23/07/09
<b>Mansonville</b>	- création du réseau dans le bourg	377 062	169 678 (45 %)	23/03/09
	- construction d'une station d'épuration 250 EH	271 838	130 482 (48 %)	
	TOTAL	----- 648 900	----- <b>300 160</b> (46,26 %)	
<b>Molières</b>	- création du réseau hameau d'Espagnol	221 212	99 545 (45 %)	25/05/09
	- construction d'une station d'épuration de 80 EH au hameau d'Espagnol	70 267	33 728 (48 %)	
	TOTAL	----- 291 479	----- <b>133 273</b> (45,72 %)	
<b>Communauté de Communes des Deux Rives</b>	Station de Valence d'Agen - Déshy- dratation des boues des stations de la communauté de communes - 1ère tranche	488 900	<b>234 672</b> (48 %)	
<b>Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron</b>	Réseaux			14/12/09
	- à Bioule - route de Montricoux	54 900	24 705	
	- à Bioule - chemin des Crozats	42 000	18 900	
	- à Nègrepelisse - chemin de Bardette et base nautique	100 116	45 052	
	- à Nègrepelisse - zone artisanale	29 592	13 316	
	- à Saint Etienne de Tulmont - chemin de La Clare	108 500	48 825	
	- à Vaïssac - VC 4	17 000	7 650	
	- à Albias - chemin du Barreau - Tranche 2	110 800	49 860	
	TOTAL	----- 462 908	----- <b>208 308</b> (45 %)	

	à Nègrepelisse - Renforcement du réseau de refoulement jusqu'à la nouvelle station d'épuration	400 000	<b>180 000</b> (45 %)	29/09/08
<b>SIEA de Montpezat – Puylaroque</b>	Réseaux			
	- à Saint Cirq - Lotissement Pexaute	102 332	46 049	19/12/08
	- à Saint Cirq - 2ème tranche dans le bourg	40 000	18 000	
	- à Monteils - Lieu dit Jacquettes - ancien chemin de Caussade	33 001	14 850	
	- à Lapenche - 2ème tranche dans le bourg	30 000	13 500	
- à Lapenche - Futurs lotissements	126 662	56 998		
	<b>TOTAL</b>	----- 331 995	----- <b>149 397</b> (45 %)	
<b>Total 2008 Subventions en Annuités</b>		<b>4 533 595</b>	<b>2 100 460</b>	
<b>Total 2008 Subventions en Capital et en Annuités</b>		<b>6 353 022</b>	<b>2 919 203</b>	

## **II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2008**

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau (€) Crédits traditionnels + Crédits SUR 2008
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
<b>Boudou</b>	- création du réseau dans le bourg  - construction d'une station d'épuration de 190 EH	Indéterminé	Indéterminé
<b>Saint -Antonin Noble Val</b>	Réseau - Secteurs La Peyrière, le Temple, rue de la Bride	239 500	81 430
<b>Communauté de Communes des Deux Rives</b>	Station de Valence d'Agen - Déshydratation des boues des stations de la communauté de communes - 1ère tranche	Indéterminé	Indéterminé
	<b>TOTAL</b>	<b>239 500</b>	<b>81 430</b>

## **III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE**

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
<b>Boudou</b>	- création du réseau dans le bourg	388 903	175 006
	- construction d'une station d'épuration de 190 EH	230 000	110 400
		----- 618 903	----- <b>285 406</b> (46,11 %)

<b>Saint -Antonin Noble Val</b>	Réseau - Secteurs La Peyrière, le Temple, rue de la Bride	262 000	<b>36 470</b> (13,91 %)
<b>Communauté de Communes des Deux Rives</b>	Station de Valence d'Agen - Déshydratation des boues des stations de la communauté de communes - 1ère tranche	488 900	<b>234 672</b> (48 %)
<b>TOTAL</b>		<b>1 369 803</b>	<b>556 548</b>

Le niveau de participation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est actuellement inconnu pour les travaux d'assainissement de Boudou et de la Communauté de Communes des Deux Rives. La participation du Conseil Général pourrait être revue à la baisse ultérieurement si l'Agence de l'Eau apporte finalement une aide.

#### **IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL**

PROGRAMMATION 2008		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL Article 2041454 Sous Fonction 61	COMPLÉMENTAIRE Article 2041456 Sous Fonction 61	ANNUITÉS Article 2041481 Sous Fonction 61
		Montant (€)	Montant (€)	Montant (€)
<b>Boudou</b>	- création du réseau dans le bourg  - construction d'une station d'épuration de 190 EH	---	---	<b>285 406</b> (46,11 %)
<b>Saint -Antonin Noble Val</b>	Réseau - Secteurs La Peyrière, le Temple, rue de la Bride	<b>36 470</b> (13,91 %)	---	---
<b>Communauté de Communes des Deux Rives</b>	Station de Valence d'Agen - Déshydratation des boues des stations de la communauté de communes - 1ère tranche	---	---	<b>234 672</b> (48 %)
<b>TOTAL</b>		<b>36 470</b>	---	<b>520 078</b>

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderai de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessous qui consiste, selon les cas au maintien des subventions en annuités (article 2041481 - sous-fonction 61), et à la diminution des subventions principales (article 2041454 - sous fonction 61) et complémentaire (article 2041456 - sous fonction 61) suite au positionnement de l'Agence de Bassin.

Je vous précise que ces subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 2041454 - Sous-Fonction 61 :

Autorisation de programme 2008 : 544 261 €

Crédits déjà engagés : 452 559 €

Article 2041454 - Sous-Fonction 61 :

Autorisation de programme 2008 :	544 261 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	36 470 €
Crédits disponibles :	55 232 €

Article 2041456 - Sous-Fonction 61

Autorisation de programme 2008 :	132 576 €
Crédits déjà engagés :	106 376 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	0 €
Crédits disponibles :	26 200 €

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide, selon les cas, le maintien des subventions en annuités (article 2041481 - sous-fonction 61), et la diminution des subventions principales (article 2041454 - sous fonction 61) et complémentaire (article 2041456 - sous fonction 61) suite au positionnement de l'Agence de Bassin :

PROGRAMMATION 2008		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL Article 2041454 Sous Fonction 61	COMPLÉMENTAIRE Article 2041456 Sous Fonction 61	ANNUITÉS Article 2041481 Sous Fonction 61
		Montant (€)	Montant (€)	Montant (€)
<b>Boudou</b>	- création du réseau dans le bourg - construction d'une station d'épuration de 190 EH	---	---	<b>285 406</b> (46,11 %)
<b>Saint -Antonin Noble Val</b>	Réseau - Secteurs La Peyrière, le Temple, rue de la Bride	<b>36 470</b> (13,91 %)	---	---
<b>Communauté de Communes des Deux Rives</b>	Station de Valence d'Agen - Déshy- dratation des boues des stations de la communauté de communes - 1ère tranche	---	---	<b>234 672</b> (48 %)
<b>TOTAL</b>		<b>36 470</b>	---	<b>520 078</b>

- Précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet à l'article 2041454 sous-fonction 61 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,